



DEPARTEMENT DES LANDES
COMMUNE DE TARTAS
 ARRONDISSEMENT DE DAX

Nombre de Conseillers en exercice : **23**
 (- 1 démission : Laurine COUFFIGNAL) : **22**
 Nombre de présents : 17
 Nombre de votants : 20
 Date de convocation : 23/11/2017

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
 DES
 DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
 du 29 novembre 2017**

--- o0o ---

L'an deux mille dix-sept, le vingt-neuf novembre, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

Etaient présents : MM. BROQUÈRES, LAMOTHE, Mme DEGOS, M. DUBOS, Mme COURROS (a procuration pour M. GOSSELIN), M. MARSAN, Mme BRUGAT, M. LAFOURCADE (a procuration pour M. TAUZIA), Mme DARGELOSSE, MM. GAILLARDET, DUBUN, BRUEY, Mme GARRIDO (a procuration pour Mme CELIMON), M. DUPLA, Mmes THIEBLIN, DAUGREILH, M. DUCASSE.

Etaient excusés : MM. GOSSELIN (a donné procuration à Mme COURROS), TAUZIA (a donné procuration à M. LAFOURCADE), Mme CELIMON (a donné procuration à Mme GARRIDO).

Absentes non excusées : Mmes DUBOIS-MAURY, CHAPUIS.

Un scrutin a eu lieu, Mme DARGELOSSE Noémie a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire.

Séance H
Délibération n°14

DELIBERATION

Rapporteur : Mme BRUGAT

Objet : Ville de TARTAS – aide financière pour voyage scolaire 2017/2018

Dans le cadre d'un voyage pédagogique, le Lycée agricole de Mugron sollicite une aide financière pour un domicilié sur la commune de TARTAS.

Sur avis de la commission Education Jeunesse, il est proposé d'octroyer une aide pour ce voyage pédagogique, d'un montant de 40 €.

Après en avoir délibéré

Oui l'exposé du rapporteur

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité

OCTROIE une aide pour ce voyage pédagogique, d'un montant de 40 €.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.



Le Maire,

Jean-François BROQUÈRES